

Beaucoup de mes collègues et moi-même avons été privés du droit de nous exprimer au Parlement de notre pays du fait que le gouvernement s'est comporté de façon dictatoriale en imposant la clôture. Le gouvernement ne comprend pas du tout les aspirations des habitants de l'Ouest, ni leurs points de vue. Il semble même que le premier ministre cherche délibérément à isoler l'Ouest du Canada.

Nous nous souvenons tous de l'attitude qu'ont eue le premier ministre et son gouvernement pendant leur premier mandat, de 1968 à 1972. Qui ne se souvient pas de cette déclaration très révélatrice: «Pourquoi devrai-je vendre votre blé?» On avait promis aux habitants de l'Ouest du Canada de s'attaquer aux causes de leur mécontentement et de modifier les tarifs de transport discriminatoires. Ces promesses ont été faites, mais elles n'ont jamais été tenues.

Après avoir proposé des changements constitutionnels qui s'attaquent à l'essence même du système fédéral, qui relèguent au deuxième plan certaines provinces et au troisième plan celles de l'Ouest et de l'Atlantique, le gouvernement nous présente un budget qui se traduit essentiellement par une confiscation massive de la puissance économique de l'Ouest.

Quand les citoyens de l'Ouest manifestent leur désapprobation, le premier ministre se permet en plus de les insulter en les qualifiant d'hystériques, d'irrationnels et de déraisonnables. Cette attitude n'est pas sans nous rappeler quelque chose. Au printemps 1976, le premier ministre proclamait que le mouvement séparatiste était mort au Québec. A l'automne de la même année, René Lévesque et le parti québécois étaient portés au pouvoir au Québec. Cela en dit long sur la valeur de l'opinion du premier ministre au sujet du séparatisme. Selon un sondage effectué à la fin de la semaine dernière, un Albertain sur quatre croit que l'Alberta aurait intérêt à se séparer du reste du Canada. C'est quand même inquiétant de penser que 25 p. 100 de la population est favorable à la séparation et que le premier ministre déclare qu'il n'y a pas de mouvement séparatiste dans l'Ouest.

Il y a eu une réunion dans ma circonscription il y a environ deux semaines, au cours de laquelle le député de Saskatoon-Ouest (M. Hnatyshyn) a prononcé un discours. Il y avait de quoi être fortement inquiet en entendant ce qui se disait à cette réunion. C'était une réaction envers la politique et l'attitude du gouvernement vis-à-vis de l'Ouest du Canada. Un homme d'affaires a déclaré à la fin: «Je voyage continuellement et je parle à beaucoup de gens de la région. Ce que j'entends me fait peur. Je suis très inquiet». Le premier ministre croit qu'il n'existe absolument pas, dans l'Ouest, de sentiment d'alinéation ou de courant séparatiste. Je pense qu'il ne sait pas de quoi il parle, il ne connaît pas les gens. Dans l'Ouest nous ne sommes pas hystériques, nous ne sommes pas sots ou déraisonnables et nous ne sommes pas irrationnels. Je signale, à l'intention du premier ministre et de tous ceux qui jouent un rôle dans ce gouvernement gravitant autour de la région centrale du Canada, que nous n'apprécions pas des observations de ce genre et que nous les rejetons. Je rejette le projet constitutionnel unilatéral du premier ministre. Je refuse sa charte fédérale et unilatérale des droits et libertés et sa négation de la suprématie parlementaire au profit de la cour suprême, dont les membres sont nommés par le gouvernement fédéral, et qui serait investie des pouvoirs législatifs, y compris de ceux qui s'appliquent aux ressources naturelles dont il a été

### *Le budget—M. Patterson*

question dans le budget. Je regrette la proposition du premier ministre de faire de la Colombie-Britannique et des autres provinces de l'Ouest des provinces peuplées de citoyens de deuxième et de troisième classes. Je ne veux pas un statut de colonisé. Je rejette l'idée qu'un autre pays puisse amender notre constitution d'une façon qui ne serait jamais approuvée par les Canadiens eux-mêmes. Toutes ces choses étaient bloquées, non seulement au niveau du débat constitutionnel mais également dans le débat sur le budget. Nous rejetons les transferts massifs de compétence au gouvernement fédéral dans le domaine des droits de propriété, des droits civils et des droits en matière d'éducation, comme le prévoit le projet de réforme constitutionnelle.

● (1750)

Nous avons parlé des droits qui devaient être constitutionnalisés. En ayant cette pensée à l'esprit, je voudrais vous citer quelques paroles de Harold Laski. Au moins mes amis du Nouveau parti démocratique comprendront qui il est. Il a dit:

Un parlement vigilant et l'existence d'un corps électoral conscient de l'importance de ses droits et qui est prêt au besoin à lutter pour les défendre constitue la meilleure des garanties du respect des droits de la personne.

Monsieur l'Orateur, j'espère avoir l'occasion de reparler par la suite dans le débat constitutionnel. Je répète ce que plusieurs de mes collègues de l'Ouest ont dit à leur façon, et je conseille au premier ministre et à son cabinet de reprendre les projets et propositions dont nous sommes saisis et de recommencer à neuf afin de présenter quelque chose qui soit acceptable dans tout le pays.

J'en viens maintenant à la litanie des promesses brisées que cristallise le budget. Celui-ci, à mon avis, est le meilleur exemple de l'hypocrisie. La semaine dernière, lors de sa conférence de presse, le premier ministre, en plus de nier l'existence du séparatisme dans l'Ouest, a même admonesté les Canadiens de l'Ouest de n'avoir pas élu des députés ministériels. J'ai été étonné de voir qu'aucun journaliste ne soit revenu à la charge sur ce point. Je rappelle à la Chambre que peu de temps auparavant, il n'y avait pas un député libéral dans l'Ouest. Par contre, sous le gouvernement précédent, l'Ouest comptait des députés du parti au pouvoir. Mais, selon lui, cela ne suffisait pas.

Le premier ministre avait promis qu'il n'y aurait pas de taxe d'accise sur le pétrole. Or, le ministre des Finances prévoit un prélèvement de participation canadienne allant jusqu'à \$4.50 le baril. Pendant la dernière campagne électorale, les libéraux promettaient d'aider les gagne-petit. Rien n'est prévu dans le budget en matière d'aide. On y indique qu'en 1984, le prix du pétrole au Canada sera de 15 p. 100 inférieure au prix mondial. C'est exactement ce que le budget conservateur prévoyait. Qui plus est, le ministre a omis d'ajouter le prélèvement de participation canadienne que tous les Canadiens vont devoir payer par le biais de la facture de chauffage au mazout, des achats d'essence et de dérivés du pétrole.

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** A l'ordre, je vous prie. Je suis désolé d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré. J'ai l'impression que son intervention tire à sa fin, mais pour qu'il puisse poursuivre, il faut le consentement unanime de la Chambre.

**Des voix:** D'accord.

**M. Patterson:** Je vous remercie, monsieur l'Orateur. Lorsque nous étions au pouvoir, l'une de nos principales préoccupa-